

Initiatives parlementaires

ces localités, demande mon collègue de Bonovista—Trinity—Conception? Que sont-ils censés faire?

Nous savons tous qu'on a investi presque 600 millions de dollars dans des programmes d'adaptation de l'industrie de la pêche dans la région de l'Atlantique. Ces programmes ont connu un certain nombre de commutations et de permutations. Une des initiatives actuellement en cours, qui me paraît particulièrement importante et que tous les députés à la Chambre approuveront sans doute, a trait au groupe de travail sur les revenus et sur l'adaptation, sous la direction de Richard Cashin, le président de la Newfoundland Fishermen's Food and Allied Workers Union, de St. John's. Un budget de 45 millions de dollars a été prévu pour la mise en oeuvre de projets pilotes à cet égard.

On a décidé de procéder en deux phases. La première consistera à faire une évaluation provisoire des ressources, de l'industrie et des travailleurs qui y sont employés. La seconde consistera à préparer pour le ministre et pour le gouvernement une série de recommandations visant à établir une stratégie d'adaptation, et à recommander des localités de la région auxquelles on viendra en aide.

On a pris tout une série de mesures à court terme et de mesures d'urgence visant à remédier à des problèmes particuliers comme celui dont a parlé mon collègue. On a créé des programmes d'assurance-pêche. On en a créé pour répondre au problème des glaces. Le gouvernement a établi des programmes de formation très particuliers à l'intention des employés des usines de transformation du poisson qui ont été licenciés.

Dans la circonscription que je représente, celle de St. John's—Est, nous avons réussi à établir un programme concernant la machinerie lourde dans la localité de Belle Isle, grâce à la participation de la population et d'un département du collège communautaire.

Le principal avantage, c'est que nous avons réglé deux ou trois problèmes du même coup. Les participants à ce programme sont pour la plupart des travailleurs qui ont été licenciés à la suite de la fermeture d'usines de traitement du poisson.

À Belle Isle, une localité où le taux de chômage atteint 70 p. 100, nous bénéficions du programme concernant la machinerie lourde. Cette localité a été laissée à elle-même en 1965. Nous commençons à y voir de véritables initiatives et, par la même occasion, nous donnons une formation aux travailleurs d'usine mis à pied.

L'approche communautaire de l'ancienne stratégie du SAAI a évolué et est mise en valeur dans le programme Développement des collectivités; elle s'est transformée, car nous avons créé des comités chargés de concilier non seulement les besoins de formation et les perspectives d'emploi, mais aussi les possibilités de diversification économique.

Nous en avons vu des exemples depuis trois ans. Je connais particulièrement bien certains programmes d'intervention d'urgence, comme celui qu'on a mis en oeuvre dans le village de Cupids, où l'on a finalement pu dégager un canal et ensemercer un bassin pour petites embarcations—un étang, comme on l'appelle. Nous avons réalisé ce projet et, plus important encore, cela a donné des emplois à un certain nombre d'habitants, l'an dernier.

La même chose s'est produite dans d'autres localités. Je n'en parle qu'à titre d'exemple de bon travail et de projets créatifs.

Il y a toujours des gens qui n'ont pas cette chance. Nous espérons que les filets de sécurité en place pourront les aider. Il y en a tellement qui ont eu de l'aide. La misère et les difficultés qui pèsent sont telles que nombre d'entre nous n'avaient jamais rien vu de pareil, à peine en avaient-ils entendu parler. Nous ressentons tous cette même inquiétude dont mon collègue nous fait part au nom de ses électeurs.

Franchement, que les gens en difficulté soient pêcheurs ou agriculteurs ou encore qu'ils aient été mis à pied dans le secteur de la fabrication, dans les villes qui dépendent de ce secteur, beaucoup d'entre nous éprouvent à leur égard la compassion dont il parle et dont il fait preuve. C'est pourquoi nous avons créé les programmes qui existent aujourd'hui. C'est pourquoi tellement de ces programmes ont été réalisés. C'est pourquoi le gouvernement continue à réagir de bien des façons différentes, pour être sûr que la pêche pourra assurer la survie des collectivités et des particuliers qui en vivent.

M. Cid Samson (Timmins—Chapleau): Monsieur le Président, est-ce que j'ai dix minutes ou seulement jusqu'à 18 heures?

Le président suppléant (M. Paproski): Le débat doit prendre fin à 18 heures en vertu du Règlement. Je le regrette, mais c'est seulement à la suite du dépôt d'une motion de crédits qu'on peut prendre une heure entière. C'est ce que prévoit le Règlement.